



FRANCE

Macron ouvre la vaccination aux 12-18 ans dès le 15 juin

SANTÉ

L'objectif de 30 millions de premières doses mi-juin sera atteint. La moitié des adultes sont vaccinés.

Solveig Godeluck
@Solwii

« Nous avons décidé, à partir du 15 juin, de commencer à ouvrir la vaccination pour les adolescents », « les 12-18 ans », dans des conditions « qui seront précisées dans les prochains jours. » Emmanuel Macron a créé la surprise mercredi soir en ouvrant rapidement la campagne

vaccinale aux mineurs, relayé à 20 heures sur TF1 par le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Cette décision a été prise le matin même, a précisé le chef de l'Etat, après avoir constaté que l'objectif de 30 millions de vaccinés à la mi-juin serait atteint. Trois jours après l'ouverture de la vaccination à tous les adultes, et cinq mois après le début de la campagne, plus de 26 millions de Français ont déjà reçu une première injection. Le cap de 50 % des adultes a été passé, qui correspond à 39 % de l'ensemble de la population.

La Haute Autorité de santé (HAS) avait informé le gouvernement que l'avis qu'elle comptait lui remettre mercredi soir allait lui laisser les coudées franches. En effet, selon

nos informations, la HAS préconise de commencer à ouvrir la vaccination aux adolescents dès 12 ans, dès lors que les populations les plus fragiles – les adultes – commencent à être bien protégées, et surtout pour éviter que la vaccination ne ralentisse. Libre à l'exécutif de décider où se situe ce seuil.

« Passé 50 % d'adultes vaccinés aux Etats-Unis, ça a commencé à ralentir. Quand on arrive là, il faut remettre du

26

MILLIONS DE FRANÇAIS

ont déjà reçu une première dose de vaccin.

charbon dans la chaudière », commente un haut fonctionnaire dans l'administration de la santé.

La HAS n'exige pas non plus du gouvernement qu'il vaccine les adolescents en descendant progressivement par tranche d'âge, comme cela a été fait pour les adultes, ou bien en commençant par les comorbidités. A lui de voir.

Le président du comité d'orientation sur la stratégie vaccinale, Alain Fischer, était plus prudent. Il y a quelques jours, il avait envisagé une vaccination des 16-17 ans à la mi-juin, et des 12-15 ans en septembre. « Mais il n'est pas sûr qu'il faille vacciner dans les collèges ou les lycées. C'est encore mieux si les adolescents sont déjà vaccinés à la rentrée des classes », souligne la même source.

Le signal d'alerte envoyé par Israël, qui a détecté un lien possible entre la vaccination Pfizer et de rares cas de myocardites chez les jeunes, n'a pas été jugé dissuasif par la HAS : c'est un cas sur un million et on en guérit. Par rapport au risque, le bénéfice est immense.

Plus de souplesse dans les prises de rendez-vous

Par ailleurs, la HAS recommande à l'exécutif de réaliser des diagnostics sérologiques rapides à l'entrée des centres de vaccination, si possible à grande échelle, mais en commençant par un essai ciblé afin de vérifier que cela ne ralentit pas le processus. Le but est d'identifier des personnes qui ont déjà eu le virus sans le savoir et qui n'auraient besoin que d'une

injection. Un quart des Français auraient été infectés, mais seuls 8 % ont été testés positifs, ce qui laisse à penser que le réservoir d'injections à économiser est considérable. De plus, une infection et une dose de vaccins produisent plus d'anticorps que deux doses sans infection.

Enfin, ce jeudi, la HAS devrait donner des instructions aux professionnels de santé qui vaccinent afin qu'ils donnent plus de souplesse à leurs patients dans leur prise de rendez-vous, à la veille des vacances. Si nécessaire, il sera possible d'obtenir son rappel trois semaines après la première dose, comme cela se faisait en janvier, au lieu de 39 à 42 jours aujourd'hui. En revanche, il ne subsistera plus quelques jours de marge après le délai de 6 semaines. ■

